

PLAN DE FILIÈRE

Un plan protéines à la hauteur des besoins de la France

Bâtir la souveraineté alimentaire de la France, tout en tenant compte des choix sociétaux, voici l'objectif de la filière des huiles et protéines végétales. Terres Univia s'engage dans un plan ambitieux, pour le bénéfice de tous, des producteurs jusqu'aux consommateurs.

La filière des huiles et protéines végétales en France n'a pas attendu les États généraux de l'alimentation pour s'engager. Mais le contexte lui a permis de réaffirmer haut et fort ses ambitions. L'interprofession est convaincue que l'indépendance en protéines végétales est l'une des réponses aux grands enjeux agricoles et agro-alimentaires actuels.

Le plan 2018-2022 de Terres Univia a été présenté au ministre de l'agriculture à la fin de l'année 2017. L'objectif est à la fois ambitieux et courageux. Les termes employés sont forts. La filière veut contribuer à « *bâtir la souveraineté alimentaire en renforçant notre autonomie en huiles et protéines végétales* ». Pour cela, elle propose de partager ce challenge avec l'ensemble des Français. L'enjeu en toile de fond étant de recréer du lien et de la confiance dans le secteur agricole, de l'agriculteur au consommateur-citoyen.

+ 500 000 ha à horizon 2022

Ainsi, l'interprofession se fixe trois leviers d'actions et liste une série de mesures concrètes, portant sur chacune des espèces oléo-protéagineuses. Toutes les cultures doivent prendre part à cette meilleure valorisation.



La filière Soja de France s'organise, avec de grandes ambitions : elle vise 250 000 ha en 2025, contre à peine 145 000 ha en 2017, et elle veut réussir à supplanter les importations de tourteaux de soja non OGM.

Premier levier, il faut renforcer la compétitivité des chaînes de valeur issues des cultures oléo-protéagineuses en favorisant le « *produire et transformer en France* ». Le plan protéines doit

mobiliser conjointement l'interprofession et l'État, pour un montant prévu de 35 millions d'euros sur 5 ans. L'enjeu est de gagner en efficacité à chaque échelon, depuis le champ jusqu'à l'assiette. Priorité est donnée à la recherche, par le biais notamment d'un accord-cadre avec l'Inra. L'augmentation espérée des surfaces en productions de protéines (tourteaux de colza et tournesol, et graines de légumineuses) est de 500 000 ha sur 5 ans : on passerait de 2,5 à 3 millions d'hectares cultivés en France à horizon 2022. Autre impératif, après la production, l'agriculture a besoin des données pour progresser, optimiser les pratiques, faire évoluer les systèmes d'exploitation et développer la traçabilité. Pour digitaliser leurs exploitations, les agriculteurs doivent pouvoir accéder au crédit impôt innovation. Un fonds assurantiel doit aussi être mis en place pour gérer les aléas et la volatilité des prix. Au niveau de la transformation, il est nécessaire d'améliorer la productivité des usines de trituration (+ 5 à 10 %) et l'efficacité énergétique des installations.

50 % de « soja de France » d'ici à cinq ans

Le deuxième engagement porte sur la valorisation du « *produit en France* »,



avec l'ensemble des acteurs de la filière et les consommateurs. Que ce soit pour les huiles alimentaires ou les tourteaux, l'origine France doit peu à peu s'imposer. Un chiffre de 50 % est visé pour la part des productions de protéagineux et légumes secs réalisées sous cahier des charges. Des efforts sont consacrés à l'élaboration de ces chartes de production, qui devraient évoluer vers des schémas de certification à l'horizon 2020-2022, y compris pour le label bio. La démarche sur le « *soja de France* » a bien démarré.

Un engagement conjoint avec l'État pour valoriser au mieux le « *produit en France* ».

Cette filière est bâtie autour de 4 engagements sur l'origine, la qualité non OGM, la traçabilité, la durabilité. Le seuil de 50 % de soja certifié est prévu d'ici à cinq ans. Cela devrait permettre de supplanter les importations de tourteaux de soja non transgénique.

Pour garantir la réussite des cultures, le choix des semences est essentiel. La filière compte bien œuvrer pour que le taux d'utilisation des graines de ferme baisse de 50 à 60 % en moyenne actuellement, à 30 % environ en 2022.

À l'aval, Terres Univia demande une incorporation d'au moins 7 % de biodiesel de colza dans le diesel routier français. Enfin, pour le troisième levier, l'interprofession promet de conforter la durabilité des chaînes de valeur et développer une bio-économie circulaire à bas carbone. Un observatoire de la durabilité des cultures pourrait être partagé avec l'État et les ONG. La préservation de l'environnement commence par le sol. L'institut Terres Inovia mène plusieurs programmes d'amélioration du potentiel des sols, avec une augmentation du taux de matières organiques et de l'activité biologique. De même, la baisse amorcée de l'usage des produits phytosanitaires doit être poursuivie. Tandis qu'au niveau des usines, les émissions de gaz à effet de serre seront minimisées d'au moins 20 à 30 %.

Ce plan de transformation de la filière des huiles et protéines végétales a fait l'objet d'un travail commun avec la filière céréalière, pour partager ensemble les enjeux des grandes cultures et leurs solutions.

Laure Gry

PROTÉINES FRANCE, UN CONSORTIUM INFLUENT

Créé en 2016, Protéines France est un consortium d'entreprises aujourd'hui composé des sociétés Arbiom, Avril, Epi de Gascogne, Herta, Improve, Lesaffre International, Limagrain, Soufflet, Tereos, Terrena, Roquette, Royal Canin, Triballat Noyal, Vivescia et Ynsect. L'ensemble est coordonné par IAR, le pôle de compétitivité dédié à la bioéconomie.

Protéines France a l'ambition de fédérer et de catalyser le développement des protéines végétales et des nouvelles ressources protéiques, afin de faire de la France un leader du domaine à l'horizon 2030. L'association propose qu'une partie des outils de soutien à l'innovation et à

l'industrialisation déployés par l'État, notamment dans le cadre du Grand plan d'investissement (GPI 2018-2022), et en accord avec les recommandations des États généraux de l'alimentation (EGA), soient orientés vers les projets consacrés à la valorisation des protéines végétales. Parmi les recommandations, il faudrait poursuivre et optimiser la valorisation directe des protéines disponibles, mais aussi développer des protéines plus qualitatives en augmentant leur concentration et leurs fonctionnalités pour accroître leur valeur ajoutée sur les marchés de l'alimentation humaine et animale, ainsi que pour des applications biosourcées (chimie, matériaux...)

L'INFO EN

LA « VRAIE STRATÉGIE PROTÉINES » DU PRÉSIDENT MACRON

Les acteurs de la filière française des huiles et protéines végétales se félicitent de la prise de position du président de la République en faveur d'un plan protéines ambitieux. Le 25 janvier dernier, à l'occasion de ses vœux aux agriculteurs, depuis Saint-Genès-Champagnelle, commune rurale d'Auvergne, Emmanuel Macron a clairement énoncé certaines orientations de sa politique. Soulignant que la France dépendait trop d'importations extérieures en matières de soja non OGM, il souhaite en particulier « *que nous ayons une vraie stratégie protéines pour les cinq ans à venir, on doit développer une stratégie de souveraineté sur les protéines* ».